

PENSION UNIVERSELLE À 65 ANS

Ces recommandations suggérées pour adoucir l'amère pilule

Le passage progressif à la pension universelle à 65 ans provoque une forte contestation, particulièrement chez les travailleurs proches de la retraite. Pour atténuer l'impact de cette mesure, plusieurs voix s'élèvent en faveur d'une application plus souple.

JOURNALISTE : CHRISTINE VILBRIE-LE BON / PHOTOGRAPHE : NAZIRA FURKAN

Plus de 150 000 personnes concernées

C'est le nombre de personnes qui seraient concernées par cette mesure.

Tranche d'âge	Nombre de personnes*
50 ans à 59 ans	158 184
60 ans à 64 ans	80 804
65 ans à monter	176 758

*Incluant les Mauriciens et les Rodriguais
Source : Statistics Mauritius

PENSION

Deux façons de lire cette mesure

1^{ère} FAÇON

Année de naissance	Année quand la personne aura 60 ans	Année quand la personne touchera la pension
Né en 1965	60 ans en 2025	Pension à 60 ans en 2025
Né en 1966	60 ans en 2026	Pension à 61 ans en 2027
Né en 1967	60 ans en 2027	Pension à 62 ans en 2029
Né en 1968	60 ans en 2028	Pension à 63 ans en 2031
Né en 1969	60 ans en 2029	Pension à 64 ans en 2033
Né en 1970	60 ans en 2030	Pension à 65 ans en 2035
Né en 1971	60 ans en 2031	Pension à 65 ans en 2036

2^e FAÇON

Âge actuel	Avant le Budget : le nombre d'années à attendre avant de toucher la pension	Après le Budget : le nombre d'années à attendre avant de toucher la pension
55 ans	5 ans	10 ans
56 ans	4 ans	9 ans
57 ans	3 ans	8 ans
58 ans	2 ans	7 ans
59 ans	1 an	6 ans
60 ans	Cette année	Cette année

LA COLÈRE DES FUTURS PENSIONNÉS

« J'ai commencé à travailler à 17 ans et j'ai aujourd'hui 55 ans. Je m'étais déjà préparé à prendre ma retraite dans cinq ans. Maintenant, il me faudrait attendre dix ans. C'est une transition, un coup dur pour les travailleurs. Physiquement, je ne pense pas que je pourrais tenir, mais que faire ? J'ai juré de travailler ? Comment puis-je vivre ? L'indigène Malagache déteste dans une entreprise privée. Depuis l'annonce de cette mesure, nombreux sont ceux qui expriment leur mécontentement. Sur le site web du Defi Media Group, les réactions se multiplient : « Pu tu diminue le la suite permet ça pas travailler juste 65 ans », peut-on lire. D'autres déclarent une véritable injustice.

Ce qu'en pense l'actrice Richard Li : « On comprend le cri du cœur des futurs pensionnés. Certains exercent des métiers pénibles et sont incapables de travailler au-delà de 60 ans. Il leur est donc plus difficile d'accepter cette mesure, qu'ils jugent injuste, car au moment de toucher leur pension, ils doivent attendre plusieurs années supplémentaires. On comprend le doute. J'ai fait partie d'une génération où la pension universelle était fixée à 65 ans. Pourtant, les gens continuent à

travailler après 60 ans, tout en percevant le Basic Retirement Pension. Une anomalie qu'il fallait corriger.

Plus important encore, nos finances ne nous le permettent plus. Aujourd'hui, la pension, dans sa forme actuelle, représente 26 % du budget récurrent. Avec l'allongement de l'espérance de vie, ce coût est appelé à augmenter davantage. Nos sommes à la croisée des chemins. Ce choix est nécessaire, car nos finances ne pourront plus supporter le poids du paiement de ces pensions. Il faut à tout prix une réforme holistique de l'ensemble du système de retraite ».

Plus important encore, nos finances ne nous le permettent plus. Aujourd'hui, la pension, dans sa forme actuelle, représente 26 % du budget récurrent. Avec l'allongement de l'espérance de vie, ce coût est appelé à augmenter davantage. Nos sommes à la croisée des chemins. Ce choix est nécessaire, car nos finances ne pourront plus supporter le poids du paiement de ces pensions. Il faut à tout prix une réforme holistique de l'ensemble du système de retraite ».

Ces quatre recommandations pour faire passer une réforme impopulaire

1 VERS UN MAINTIEN DE LA PENSION À 60 ANS DANS CERTAINS CAS

Thierry Goder, CEO d'Alentaris, est davis qu'il faudrait plus de flexibilité dans l'application de la réforme des retraites. Selon lui, le relèvement de l'âge d'éligibilité à la pension universelle ne doit pas être rigide. « Il est tout à fait logique de percevoir une pension lorsque prend sa retraite. En revanche, continuer à toucher une pension tout en étant encore actif professionnellement relèverait du non-sens. Cela dit, on ne doit pas fermer la porte à ceux qui souhaitent partir à la retraite avant 65 ans. Une personne exerçant un métier éprouvant physiquement ou psychologiquement exigent devrait pouvoir partir plus tôt. Certes, elle toucherait la pension universelle (qui, 65 ans, mais pourrait bénéficier du

PRGF (Portable Retirement Gratuity Fund) pour compenser en partie », suggère-t-il. « Le système de pension en vigueur à l'heure actuelle n'est pas un maintien de la pension à 60 ans dans des cas exceptionnels. « La question des exceptions pour des cas exceptionnels mérite d'être abordée. Prenons le cas d'une personne contractant un état de travailler à 62 ou 63 ans pour des raisons médicales : elle percevrait une pension réduite en son entreprise. Mais devra attendre 65 ans pour toucher la pension universelle. Or, avoir la pension universelle des 60 ans l'induit à faire face à ses dépenses de santé. Le relèvement de l'âge d'éligibilité à la pension ne devrait pas signifier aux personnes âgées de 65 ans, mais pourrait bénéficier du

2 UNE TRANSITION DE TROIS ANS AVANT D'APPLIQUER LA MESURE

« L'objectif de renforcer la visibilité du système de pension est percutant, surtout pour éviter une dégradation de notre notation par Moody's », mais son application demande plus de souplesse. Le double, comme tous, se cache dans les détails à annoncer. Une réforme de la retraite est un moment crucial dans la vie professionnelle, elle se planifie. Les gens doivent avoir le temps d'accepter ce moment, de digérer cette eau de mer à l'air ressortir. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'une mesure qui ne soit pas équilibrée qu'une personne âgée de 55 ans aujourd'hui soit contrainte d'attendre huit années avant de

toucher sa pension. « Imposer cette réforme à quelqu'un qui s'apprête à partir à la retraite dans un an, deux, trois ans est extrêmement injuste, voire immoral. La retraite se prépare personnellement, psychologiquement et financièrement. Une personne qui aura 60 ans dans un an, deux ou trois ans devrait pouvoir bénéficier de la pension sans qu'il y ait un délai », indique-t-il. « À partir de là, par ailleurs, qu'on généralise, tout doit être en œuvre de la retraite devrait faire l'objet d'une large consultation nationale, voire d'un référendum. « Un délai de trois ans avant la mise en œuvre de cette mesure serait plus juste pour permettre aux gens de se préparer », explique-t-il.

3 REPOUSSER L'ÂGE D'ÉLIGIBILITÉ SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

L'actuelle Richard Li estime que cette mesure aurait pu être établie progressivement sur une période de cinq ans, ce qui laisserait aux bénéficiaires le temps nécessaire pour s'y préparer.

2 QUE L'EXTENSION SE FASSE SUR UNE BASE MENSUELLE

« Une personne qui aura 60 ans le 31 décembre 2025 touchera sa pension cette année. Or, celle qui a un jour plus tard aura attendu une année complète avant de la percevoir. Une différence d'un jour peut entraîner une attente d'une année », souligne Richard Li. De même, ajoute-t-il, une personne de 55 ans devra attendre 10 ans avant de percevoir sa pension, soit deux fois plus longtemps. C'est pourquoi il suggère que l'extension se fasse sur une base mensuelle. Par exemple, une personne qui aura 60 ans en janvier percevra sa pension en février, tandis que celle qui aura 60 ans en février la percevra en mars.

LES IMPLICATIONS D'UNE TELLE MESURE...

...pour les entreprises

Thierry Goder, CEO d'Alentaris :

« Certains craignent que le maintien des seniors dans l'emploi jusqu'à 65 ans bloquerait l'accès des jeunes au marché du travail ou dans des postes de responsabilité au sein de l'entreprise. Je pense que c'est tout le contraire. C'est une excellente opportunité pour les jeunes d'apprendre de leurs aînés, qui peuvent avec une bonne planification de la relève - notamment lorsque le départ concerne un superviseur ou une personne occupant un poste de responsabilité - à y aller pas à pas. C'est une opportunité de s'entraîner à la gestion des effectifs. Beaucoup de personnes continueront à travailler. Avant, elles pouvaient choisir de partir plus tôt. Ce ne sera plus systématiquement le cas. Cela dit, il faudrait prévoir un encadrement adéquat en matière d'emploi-temps et de santé pour accompagner ces travailleurs ».



...pour les finances publiques

Amir Bakhtaria :

« Ce n'est pas l'état qui sort gagnant, mais la population. Si la consolidation budgétaire souhaitée par les institutions internationales est prise en compte, ce sont les citoyens qui en tirent bénéfice. Dans tous les cas, les dépenses publiques sont réduites. Les dépenses budgétaires sont toujours payées par le peuple. Certes, cette réforme sera un soulagement sur les finances publiques, mais l'impact reste marginal à l'échelle du budget national et de la dette globale ».



Amir Bakhtaria, économiste : « Cette décision aura pas d'impact immédiat majeur sur les entreprises, mais elle influencera leurs passifs. Les entreprises ont provision pour des retires benefits obligations. Par exemple, Rs 3 millions à verser dans trois ans. Rs 3 millions dans dix ans, etc. Le report de l'âge de la retraite réduira donc ces paiements d'un mois cinq ans. Cela améliorera leur trésorerie à court terme, mais alourdira leurs engagements à long terme. Par ailleurs, elles devront continuer à verser des contributions sociales pour ces employés durant cinq années supplémentaires ».